Conseil des droits de l’homme

41e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Brésil**

Genève, 14 novembre 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la délégation du Brésil et la remercie pour sa présentation.

Compte tenu des défis majeurs qui persistent, la Suisse fait les recommandations suivantes:

Promouvoir les droits constitutionnels des peuples autochtones en reprenant sans délai le processus de démarcation des leurs terres, en allouant des ressources financières et humaines suffisantes pour les protéger, ainsi qu’en renforçant durablement des institutions clés comme la FUNAI.

Assurer, sans discrimination et en tenant compte des défis structurels des populations les plus vulnérables, l'accès effectif à des soins et services de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris à l’avortement, et à des informations scientifiquement fondées.

Garantir au sein des institutions étatiques des espaces formels pour la participation de la société civile et faciliter les activités de ses représentants, notamment en matière d’environnement et de droits de l’homme.

Je vous remercie.